

# Près d'Orléans, la lutte continue contre le projet de Décathlon

14 mars 2013 / Collectif Pour un Site Préservé entre Loire et Forêt

---

Le collectif « *Pour un Site Préservé entre Loire et Forêt* » rassemble des associations et des citoyens qui veulent défendre les zones agricoles et naturelles sur l'agglomération orléanaise. Il s'oppose au projet d'implantation d'un "*village Oxylane*" sur 15 hectares de terres encore cultivées et boisées à Saint-Jean de Braye.

## INTOXYLANE

Nous, empêcheurs de bétonner en rond, demandons solennellement à ceux qui évoquent le projet de « *village Oxylane* » sur la commune de Saint-Jean de Braye (45) de parler au conditionnel.

Il existe en effet plusieurs recours possibles pour que ce projet ne voie pas le jour : participation aux enquêtes publiques du PLU, du DAC, recours auprès de la CDAC et de la CNAC, contestation du permis de construire.

Sous la pression citoyenne, d'autres projets ont été déboutés (cf projet d'implantation d'un Oxylane à Valence). Michèle Rivasi, députée européenne ayant participé à cette mobilisation, **nous explique** : « *Urbaniser de telles zones est devenu totalement dépassé au regard des nouveaux enjeux écologiques, sanitaires et de préservation de nos ressources naturelles* ».

D'autre part, malgré nos demandes à la mairie de Saint-Jean de Braye, à l'Agglo, à Décathlon, personne n'a été en mesure de nous montrer un document garantissant la création des 240

emplois. La vente a été autorisée sans qu'elle soit conditionnée à la création durable d'un nombre donné d'emplois. Pour nous, le risque que le nombre n'y soit pas est grand. Et sur le nombre de postes effectifs, combien seront de réelles créations de postes, et pas des redéploiements ? Quelles seront les conséquences chez les concurrents de Décathlon déjà présents sur l'Agglo ?

Enfin, alors que la mairie de Saint-Jean de Braye lors de sa première présentation en 2011 du projet Oxylane disait que les transactions sur les terrains se déroulaient « *de privé à privé* », nous découvrons avec stupeur que 80% des terres prévues pour ce projet sont des terres qui appartiennent à la collectivité ! En effet, la mairie et l'Agglo ont décidé de céder au prix imbattable de 2€40 le mètre carré 12 hectares des 15 concernés...A titre d'exemple, l'empire Mulliez **était prêt à acheter à 36 €** le m<sup>2</sup> un terrain de 6,9 hectares en 2009 à Troyes...

Alors à nous d'employer le conditionnel : il semblerait que l'intérêt général soit oublié au profit de l'intérêt du groupe Décathlon !

Ne laissons pas brader notre avenir et celui de nos enfants en laissant l'empire Mulliez stériliser les terres fertiles de notre entrée de ville !

INDIGNONS-NOUS !

---

**Source :** [SPLF45](#)

**Lire aussi :** [Près d'Orléans, Decathlon veut bétonner des terres cultivées](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <https://reporterre.net/Pres-d-Orleans-la-lutte-continue>